

FICHE PRODUIT
LIQUIDES DE COUPE SOLUBLES

NOVAMET 910

Produit exempt de bore et de formaldéhyde, pour l'usinage exigeant. Il se démarque par une performance exceptionnellement élevée avec n'importe quels applications et matériaux ainsi que par une consommation faible.

PROPRIÉTÉS | AVANTAGES

- Exempt de bore et de formaldéhyde
- Large champs d'applications (entre autres tournage, perçage, fraisage, rectification)
- Usinage d'acier, des alliages d'aluminium, des métaux cuivreux (usinage mixte)
- Recommandé pour application sur des machines individuelles et des systèmes centralisés
- Forte stabilité d'où une longue durée de vie
- Excellentes caractéristiques des résidus
- Très bon comportement de rinçage et de mouillage d'où des pièces et des machines propres
- Excellente compatibilité avec la peau

DONNÉES DU PRODUIT | MÉLANGÉ AVEC DE L'EAU

DETERMINATION	MÉTHODE	UNITÉ	VALEURS
Valeur pH à 5,0%	DIN 51 369	---	9,3
Test de corrosion	DIN 51 360/2	[% du poids] - K0	4,5

DONNÉES DU PRODUIT | CONCENTRÉ

DETERMINATION	MÉTHODE	UNITÉ	VALEURS
Densité, 20°C	DIN 51 757	[kg/m ³]	969
Viscosité cinétique à 40°C	DIN EN 16 896	[mm ² /s]	43
Indice de réfraction, n _D ²⁰	DIN 51 423	---	1,457

CONCENTRATION D'UTILISATION RECOMMANDÉE (SELON L'APPLICATION)

- Concentration standard d'utilisation : 5,0 - 10,0%
- Le produit peut être utilisé aussi à une concentration supérieure. Nous recommandons de consulter votre contact concernant de liquides de coupe.
- Voir aussi "Notice Technique - Mélanger les liquides de coupe solubles".

FACTEUR (AUTRES FACTEURS SUR DEMANDE)

Réfractomètre 1,2%/°Bx
Kit de test 10,4%/ml

DURABILITÉ MINIMALE | CONDITIONS D'UTILISATION ET DE STOCKAGE

6 mois à +10°C à +30°C. En respectant les réglementations en vigueur pour le stockage et le transport de matières dangereuses pour l'environnement.

SÉCURITÉ DE TRAVAIL ET D'ENVIRONNEMENT

Pour plus d'informations concernant la sécurité de travail et l'environnement veuillez consulter la fiche de données de sécurité.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination des déchets selon les réglementations en vigueur.